



## **Croissance Ontario Plan d'activités 2023-2026**

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

L'honorable Vic Fedeli  
Ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce

## Table des matières

1.0	Résumé analytique.....	3
2.0	Points saillants des résultats de l'exercice 2022-2023 à ce jour.....	5
3.0	Mandat et loi applicable .....	12
4.0	Aperçu des activités et initiatives actuelles et futures.....	13
5.0	Analyse de l'environnement : Évaluation des problèmes auxquels fait face Croissance Ontario.....	14
6.0	Orientations stratégiques pour 2023-26 .....	17
7.0	Aperçu de l'évaluation et de la gestion des risques à l'échelle de l'organisme.....	22
8.0	Ressources humaines .....	23
9.0	Plan de communication .....	24
10.0	Aperçu des résultats de 2022-2023 .....	25
	Annexe A : Information financière .....	32
	Annexe B : Liste du portefeuille d'investissements de Croissance Ontario.....	36
	Annexe C : Gouvernance de l'organisme .....	38
	Annexe D : Organigramme .....	40

## 1.0 Résumé analytique

Le plan d'activités annuel de Croissance Ontario décrit son orientation stratégique et ses activités pour les trois prochains exercices.

Le Conseil de gestion du gouvernement (« CGG ») catégorise Croissance Ontario comme un « organisme dirigé par un conseil ». Les organismes dirigés par un conseil peuvent exploiter une entreprise et mener des activités pour soutenir leurs mandats. De tels organismes doivent également présenter leur plan d'activités annuel à leur ministre au plus tard un mois avant le début de l'exercice de l'organisme provincial (le 1<sup>er</sup> mars pour Croissance Ontario) aux fins d'approbation. Cela signifie que les résultats inclus dans ce plan d'activités ne couvrent pas la totalité de l'exercice 2022-2023<sup>1</sup> et s'arrêtent plutôt à la date de soumission.

Croissance Ontario, initialement connue sous le nom de Société ontarienne de financement de la croissance, a été créée à titre d'organisme de la Couronne le 1<sup>er</sup> février 2009 aux termes de la *Loi de 2008 sur la société Croissance Ontario* (la « Loi ») et elle relève du ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « ministre »). Le mandat de Croissance Ontario concorde étroitement avec les efforts déployés par la province en matière de croissance économique et d'augmentation de l'emploi en Ontario. Plus particulièrement, Croissance Ontario :

- fait des investissements et gère sa participation dans des fonds de capital-risque et des entreprises technologiques;
- fournit des conseils à la province sur les questions de capital-risque;
- soutient la création d'un écosystème de capital-risque en Ontario et la mise en œuvre des politiques de capital-risque de la province.

Croissance Ontario s'est récemment donné une nouvelle appellation par rapport à l'ancienne Société ontarienne de financement de la croissance, afin de mieux illustrer l'expansion du gouvernement et son engagement continu envers le capital-risque, avec des initiatives telles que le fonds Capital-risque Ontario.

Croissance Ontario s'est engagée à consacrer environ 425 millions de dollars aux gestionnaires de fonds et aux entreprises en démarrage situées en Ontario ou axées sur l'Ontario, en hausse par rapport aux 378 millions de l'année précédente. Les initiatives de capital-risque de Croissance Ontario, combinées au capital de tiers, ont collectivement mis à la disposition des gestionnaires de fonds de capital-risque et des entreprises du Canada un montant d'environ 5 milliards de dollars. Grâce aux investissements de Croissance Ontario, les entreprises ontariennes financées par capital-risque emploient actuellement plus

---

<sup>1</sup> L'exercice 2022-2023 de Croissance Ontario va du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023.

de 7 300 personnes et ont cumulé environ 10,8 milliards de dollars en revenus et 2,9 milliards de dollars en dépenses pour la recherche et le développement<sup>2</sup>.

Lorsqu'on les compare aux programmes de développement économique traditionnels (p. ex., les subventions, les prêts et les crédits d'impôt), les placements de Croissance Ontario dans les fonds de capital-risque se sont révélés des outils efficaces pour créer la prochaine génération d'emplois de haute qualité et bien rémunérés en Ontario, à peu de frais ou sans frais pour le gouvernement. Les investissements de Croissance Ontario sont destinés à générer, en fin de compte, des rendements positifs nets pour la province et profiter de la totalité des avantages économiques de ces placements (p. ex., emplois, recettes fiscales, etc.).

L'accès au capital-risque est essentiel à la réussite des petites entreprises de l'Ontario, étant donné qu'il joue un rôle clé dans la croissance de leurs activités jusqu'à ce qu'elles puissent profiter de sources de financement supplémentaires, comme les prêts et d'autres titres d'emprunt. Croissance Ontario apporte également son soutien aux entreprises technologiques de l'Ontario en contribuant à la formation des gestionnaires de fonds et des professionnels en placements situés en Ontario. Cette initiative permet de veiller à ce que l'on dispose de talents locaux en mesure de cerner les entrepreneurs et les technologies de calibre mondial, avec l'expérience nécessaire pour aider ces entreprises à accroître leurs activités afin qu'elles deviennent rentables.

Une infrastructure de capital-risque et un climat de placements solides sont nécessaires pour mettre sur pied des entreprises concurrentielles à l'échelle mondiale et les inciter à rester en Ontario, plutôt que de « semer » des entreprises qui doivent ensuite déménager (p. ex., aux États-Unis) pour bénéficier de bassins de capitaux et de marchés mondiaux plus importants et plus accessibles. Les entreprises ontariennes à fort potentiel nécessitent un accès à des capitaux à toutes les étapes de croissance et des gestionnaires de fonds de premier plan qui sont en mesure de fournir leur expertise en ce qui a trait au développement et à la rentabilisation des technologies.

Le développement d'une industrie du capital-risque durable et à long terme en Ontario aidera à son tour à renforcer l'économie ontarienne et créera des possibilités d'emploi dans les secteurs économiques clés de la province. Par ces investissements, Croissance Ontario fournit aux entrepreneurs technologiques de premier plan de l'Ontario les capitaux qui ne leur seraient pas accessibles autrement, afin qu'ils puissent mettre sur le marché de nouvelles découvertes, et aussi pour les aider à atteindre la taille nécessaire pour réaliser leur plein potentiel économique.

---

<sup>2</sup> Les revenus et les dépenses en recherche et développement sont déclarés en date du 31 décembre 2021 et ont été regroupés dans le portefeuille de Croissance Ontario depuis sa création. Étant donné que les gestionnaires de fonds individuels peuvent coinvestir dans un consortium, les chiffres cumulés peuvent surévaluer ces mesures en raison du double comptage potentiel.

Grâce à une diversification du portefeuille dans un bon nombre de fonds et de sociétés pour atténuer les risques financiers, Croissance Ontario fournit un moyen axé sur le marché pour appuyer le développement des petites entreprises et mieux saisir les avantages économiques connexes à long terme, y compris la création d'emplois de haute qualité et bien rémunérés pour la population de l'Ontario.

Au cours des trois prochaines années, Croissance Ontario continuera de remplir son mandat, tout en faisant appel au ministère et au gouvernement concernant d'éventuels programmes et initiatives de suivi, afin que Croissance Ontario puisse continuer à fournir l'accès aux capitaux dont les entreprises technologiques à fort potentiel situées en Ontario ont grandement besoin.

## **2.0 Points saillants des résultats de l'exercice 2022-2023 à ce jour**

Les orientations stratégiques de l'année dernière étaient harmonisées avec la lettre de mandat de l'organisme précédent et portaient sur les points suivants :

- gérer le portefeuille d'investissements et les activités opérationnelles de Croissance Ontario de manière prudente et rentable en utilisant les recettes autogénérées pour couvrir les activités de l'organisme;
- soutenir la création d'un écosystème du capital-risque en Ontario et investir stratégiquement dans les fonds de capital-risque, tout en maintenant le taux élevé de rendements positifs nets de Croissance Ontario pour la province;
- s'assurer que les placements du fonds Capital-risque Ontario I sont conformes au Cadre stratégique pour l'investissement et examiner ce cadre avec le ministre, au cours de l'exercice 2022-2023, afin de s'assurer que les investissements continuent de s'harmoniser aux priorités actuelles du gouvernement, y compris, notamment, la commercialisation et la conservation de la propriété intellectuelle en Ontario et le soutien des fonds de capital-risque axés sur la croissance essentiels aux entreprises ontariennes qui prennent de l'importance à l'échelle internationale.

À l'appui des orientations stratégiques, les activités de l'entreprise pour Croissance Ontario ont été regroupées en deux catégories :

- Les activités d'exploitation;
- Le portefeuille d'investissements.

Les objectifs, les mesures de rendement et les objectifs spécifiques ont été établis pour chacune de ces catégories. Vous trouverez un aperçu des résultats obtenus pour les objectifs spécifiques à la section 10.

## **Activités d'exploitation de Croissance Ontario**

L'organisme atteint une grande partie des cibles de 2022-2023 liées aux objectifs établis pour les activités d'exploitation de Croissance Ontario. Ces objectifs comprenaient les suivants :

- veiller à la gestion efficiente et efficace des activités d'exploitation de Croissance Ontario, y compris sa participation à titre de société en commandite dans des fonds gérés à l'externe et le reste des coinvestissements directs du FODTE;
- assurer la poursuite des services commerciaux.

## **Portefeuille d'investissements de Croissance Ontario**

L'organisme atteint une grande partie des cibles de 2022-2023 liées aux objectifs établis pour le portefeuille d'investissements de Croissance Ontario. Ces objectifs comprenaient les suivants :

- veiller à ce que le portefeuille d'investissements soit suffisamment diversifié pour atténuer les risques financiers tout en soutenant les politiques de capital-risque de la province;
- maintenir un multiple des capitaux net positif dans l'ensemble du portefeuille d'investissements de Croissance Ontario;
- faire le suivi trimestriel des activités du portefeuille et produire des rapports annuels sur les indicateurs de rendement clés;
- répondre à tous les appels de capitaux des fonds gérés à l'externe dans les délais requis;
- établir des relations et des réseaux clés (avec les gestionnaires de fonds de capital-risque, les entreprises technologiques, les investisseurs institutionnels, les associations de capital-risque, les associations d'investisseurs providentiels et les organismes axés sur l'innovation) permettant de recueillir des renseignements sur le marché afin de cerner les possibilités d'investissement et de déterminer les politiques publiques en matière de capital-risque.

On trouvera ci-dessous un résumé des résultats du portefeuille d'investissements de Croissance Ontario à ce jour et des activités de soutien de la création de l'écosystème de capital-risque. Pour les fonds dont les investissements se poursuivent, mais qui n'ont pas assez d'activité à ce moment-ci pour regrouper les résultats et préserver la confidentialité, les résultats devraient être inclus dans un prochain cycle de production de rapports une fois qu'ils seront disponibles.

On trouvera la liste complète des investissements de Croissance Ontario à l'annexe B.

Remarque :

- Les revenus et les dépenses en recherche et développement ont été regroupés dans le portefeuille de Croissance Ontario depuis sa création et déclarés à Croissance Ontario à la fin de l'année civile. Étant donné que les gestionnaires de fonds individuels peuvent coinvestir dans un consortium, les chiffres cumulés peuvent surévaluer ces mesures en raison du double comptage potentiel.
- Au fur et à mesure que le portefeuille sous-jacent de Croissance Ontario se retire d'investissements ou investit dans de nouveaux débouchés, les facteurs de variation annuels, tels que l'emploi ou la génération de revenus, augmenteront ou diminueront en conséquence. Par conséquent, une augmentation ou une diminution par rapport à une année antérieure ne peut être attribuée uniquement au rendement des investissements.
- Pour chaque fonds, les valeurs relatives aux recettes, aux dépenses en R-D et à l'emploi sont fournies en date du 31 décembre 2021.

Résultats du Fonds ontarien de développement des technologies émergentes (« FODTE ») :

- Placements :
  - Engagements totalisant environ 105 millions de dollars envers 27 entreprises ontariennes
- Effet de levier sur les placements :
  - Capitaux de tiers d'environ 3,5 \$ pour chaque 1 \$ investi par le FODTE

À ce jour, les entreprises financées par capital-risque comprises dans le FODTE enregistrent collectivement :

- 1 milliard de dollars de revenus;
- 445 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 600 employés.

Résultats du Fonds ontarien de capital-risque (« FOCCR ») :

- Placements :
  - 9 engagements envers des fonds situés en Ontario et axés sur l'Ontario;
  - 7 coplacements directs dans des entreprises situées en Ontario.
- Effet de levier sur les placements :
  - Environ 5 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le FOCCR
- Ensemble, les capitaux engagés par le FOCCR et des tiers ont généré plus de 1 milliard de dollars pour des fonds et des sociétés situés en Ontario et axés sur l'Ontario.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le FOCR actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 4,9 milliards de dollars de revenus;
- 1 milliard de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 1 350 employés.

Résultats du Northleaf Venture Capital Fund (« NVCF ») :

- Placements :
  - 15 engagements;
  - 12 coplacements directs dans des entreprises canadiennes.
- Effet de levier sur les placements :
  - Environ 7,5 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le NVCF.
- Ensemble, les capitaux engagés par le NVCF et des tiers ont généré plus de 2 milliards de dollars pour des fonds et sociétés actives au Canada et en Ontario.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le NVCF actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 4,2 milliards de dollars de revenus;
- 990 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 3 750 employés.

Résultats du fonds Démarrage et expansion I :

- Placements :
  - 28 coinvestissements directs comprenant 16 entreprises ontariennes totalisant environ 42 millions de dollars.
- Effet de levier sur les placements :
  - Environ 6 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds Démarrage et expansion dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Démarrage et expansion, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 290 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Démarrage et expansion I actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 328 millions de dollars de revenus;
- 104 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 870 employés.



#### Résultats du fonds Yaletown Innovation Growth I (« Yaletown I ») :

- Placements :
  - 3 coinvestissements directs dans des entreprises ontariennes totalisant environ 25 millions de dollars.
- Effet de levier sur les placements :
  - Environ 2,9 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Yaletown I, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 96 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

#### Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Yaletown I actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 41 millions de dollars de revenus;
- 43 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 172 employés.

#### Résultats du fonds Lumira Ventures III LP (« Lumira III ») :

- Placements :
  - 5 coinvestissements directs dans des entreprises ontariennes totalisant environ 23 millions de dollars.
- Effet de levier sur les placements :
  - Environ 20 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Lumira III, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 505 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

#### Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Lumira III actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 260 millions de dollars de revenus;
- 120 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent environ 194 employés.

#### Résultats du fonds Genesys Ventures III LP (« Genesys III ») :

- Placements :
  - 6 coinvestissements directs dans des entreprises ontariennes totalisant environ 33 millions de dollars.

- Effet de levier sur les placements :
  - Environ 22 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Genesys III, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 780 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Genesys III actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 30 millions de dollars de revenus;
- 138 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 285 employés.

Résultats du fonds Amplitude Ventures I LP (« Amplitude I ») :

- Investissements à ce jour :
  - 3 coinvestissements directs dans des entreprises ontariennes totalisant environ 48 millions de dollars.
- Effet de levier sur les placements :
  - Environ 5 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Amplitude I, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 285 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Amplitude I actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 9 millions de dollars de revenus;
- 27 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 115 employés.

**Résumé des résultats relatifs aux activités soutenant la création de l'écosystème de capital-risque de l'Ontario**

L'un des principaux objets de Croissance Ontario énoncés dans sa loi habilitante et l'une de ses orientations stratégiques de l'an dernier étaient de soutenir la création de l'écosystème de capital-risque de l'Ontario, ainsi que la mise en œuvre des politiques de la province à l'égard de ce capital-risque. Les activités visant à appuyer ces efforts consistent à établir des relations et des réseaux clés afin de recueillir des renseignements sur le marché relativement aux investissements potentiels et à la mise au point de politiques publiques en matière de capital-risque.

En raison de la pandémie, un certain nombre d'événements ont été annulés et des conférences virtuelles ont eu lieu tout au long de l'exercice 2022-2023. Croissance Ontario a discuté de façon proactive avec des gestionnaires de fonds de capital-risque, des investisseurs, des leaders d'opinion du secteur des technologies et des experts en la matière afin de recueillir des renseignements essentiels sur le marché qui permettront de façonner les politiques publiques en matière de capital-risque dans les prochaines années. Tout en continuant de fournir des conseils au ministère et à la province sur les questions de capital-risque, le personnel de Croissance Ontario s'est également impliqué au sein d'organisations de capital-risque pertinentes, par exemple, en étant membre du conseil d'administration et en assumant la présidence du comité d'adhésion de l'Association canadienne du capital de risque et d'investissement (ACCR). D'un océan à l'autre, l'ACCR est une association professionnelle qui rassemble les membres en reliant les professionnels du capital privé, en facilitant les partenariats et en encourageant les relations permettant de favoriser la prospérité et le savoir.

Durant le reste de l'exercice, Croissance Ontario joue un rôle actif dans le cadre d'événements sectoriels, comme des allocutions à la Canadian Innovation Exchange (CIX) et au Peterborough & the Kawartha Funding Forum. Croissance Ontario prévoit de participer à environ 25 événements sur le capital-risque au cours du présent exercice.

De tels événements sont essentiels à l'établissement et au maintien de relations solides avec d'autres investisseurs, des leaders d'opinion et des experts en la matière qui interagissent avec le secteur et les entreprises à diverses étapes de leur cycle de vie. Plus ces relations sont solides, plus Croissance Ontario peut accéder efficacement aux renseignements sur le marché concernant les fonds actuellement mobilisés ou devant l'être, ainsi qu'à des renseignements pour cerner les possibles lacunes relatives aux stades ou au secteur auxquelles font face les entreprises technologiques de l'Ontario. Grâce à son expérience en matière d'investissements directs dans des entreprises et des investissements réalisés dans des fonds de capital-risque, Croissance Ontario partage ses commentaires, ses points de vue et ses observations au moyen d'une démarche proactive auprès des gestionnaires de fonds de capital-risque ainsi que des entreprises ontariennes nouvelles et établies. Cette démarche comprend des séances « Demandez à l'investisseur » lors de conférences sectorielles et des réponses à des questions envoyées directement à Croissance Ontario ou par l'intermédiaire du ministère. En fournissant de la rétroaction dans des domaines comme la levée de fonds, les hypothèses d'investissement et d'autres questions pertinentes, Croissance Ontario peut aider les gestionnaires de fonds à mieux définir et faire progresser leur proposition de valeur. Croissance Ontario prévoit de poursuivre son engagement stratégique avec les intervenants au cours des trois prochaines années.

### 3.0 Mandat et loi applicable

Croissance Ontario (ou la « Société ») a été créée par la *Loi de 2008 sur la société Croissance Ontario* (la « Loi ») et a pour mandat de réaliser les activités suivantes :

- (a) s'occuper de l'intérêt du gouvernement de l'Ontario dans la société en commandite appelée Fonds ontarien de capital-risque SC, et notamment le recevoir, le détenir et l'administrer;
- (b) acquérir les autres placements ou catégories de placements que prescrivent les règlements, et s'en occuper, notamment les gérer;
- (c) réaliser les autres objets que prescrivent les règlements;
- (d) recevoir des biens, immeubles ou meubles, ou s'occuper de tels biens, notamment les détenir, les placer ou les vendre, aux fins des objets visés à l'alinéa a), b) ou c).

La Loi prévoit que le ministre peut communiquer des politiques ou donner des directives par écrit à Croissance Ontario sur des questions se rattachant à l'exercice de ses pouvoirs ou fonctions, et que le conseil d'administration de Croissance Ontario (le « conseil d'administration ») doit veiller à ce que ces politiques et directives soient mises en application rapidement.

Le Règlement de l'Ontario 278/09 pris en application de la Loi (le « Règlement ») prescrit des fonctions additionnelles relativement aux placements, qui autorisent Croissance Ontario à faire :

1. des placements dans un fonds de capital-risque qui investit dans :
  - i. soit des sociétés à but lucratif, si les placements dans le fonds de capital-risque comprennent des placements dans des sociétés fermées; ou
  - ii. soit d'autres fonds de capital-risque qui investissent dans des sociétés à but lucratif si les placements dans l'autre fonds de capital-risque comprennent des placements dans des sociétés fermées.
2. des placements dans des sociétés à but lucratif qui sont :
  - i. soit des sociétés fermées<sup>3</sup>, ou
  - ii. soit des sociétés ouvertes<sup>4</sup>, si la Société,
    - A. soit a investi dans ces sociétés quand elles étaient des sociétés fermées, ou
    - B. soit a investi dans un fonds de capital-risque visé à la disposition 1 qui a fait des placements directs ou indirects dans ces sociétés quand elles étaient des sociétés fermées.

---

<sup>3</sup> Dans le règlement, « société fermée » s'entend d'une société qui n'est pas une société ouverte;

<sup>4</sup> Dans le règlement, « société ouverte » s'entend d'une société qui fait inscrire ses valeurs mobilières à la cote d'une Bourse.

3. des placements dans des entreprises que la Société considère comme des entreprises de technologies émergentes, au titre d'un portefeuille appelé, en français, Fonds ontarien de développement des technologies émergentes et, en anglais, Ontario Emerging Technologies Fund.

En vertu du Règlement, Croissance Ontario peut également réaliser d'autres activités afin de développer davantage l'écosystème de capital-risque ontarien comme suit :

- (a) mettre sur pied des conférences ou des activités portant sur des questions liées au capital-risque, ou y participer;
- (b) recueillir, analyser ou distribuer des renseignements sur des questions liées au capital-risque;
- (c) fournir des conseils au gouvernement de l'Ontario en ce qui concerne les questions liées au capital-risque;
- (d) entreprendre des activités qui s'apparentent ou se rattachent aux objets visés aux dispositions ci-dessus.

La Loi, ainsi que les règlements administratifs de Croissance Ontario et le protocole d'entente (PE) conclu entre le ministre et le président du conseil d'administration décrivent en termes généraux l'exploitation et la gestion de la Croissance Ontario.

Croissance Ontario doit présenter son rapport annuel au ministre dans les 120 jours suivant la fin de l'exercice. Le rapport annuel est déposé à l'Assemblée législative. Les états financiers sont consolidés avec les comptes publics de l'Ontario.

#### **4.0 Aperçu des activités et initiatives actuelles et futures**

##### **4.1 Initiatives actuelles**

Croissance Ontario est responsable de la gestion du portefeuille d'investissements du FODTE et de sa participation dans des sociétés en commandite de fonds gérés à l'externe. On trouvera la liste complète du portefeuille d'investissements de Croissance Ontario à l'annexe B.

##### **4.2 Initiatives futures**

En plus de continuer à investir dans le fonds Capital-risque Ontario, Croissance Ontario mettra en œuvre de nouvelles initiatives approuvées par la province de manière rentable et efficace. À mesure que l'on récupérera du capital des placements actuels, Croissance Ontario travaillera avec le ministère afin de créer et de mettre en œuvre des politiques de développement économique qui soutiennent les entreprises technologiques de l'Ontario, ce qui peut comprendre, sans toutefois s'y limiter :

- déterminer les secteurs et l'étape de croissance sur le marché du capital-risque de l'Ontario en réalisant des recherches et en examinant les réseaux et les renseignements sur le marché;
- affecter des capitaux dans ces domaines par l'entremise de placements stratégiques auprès des gestionnaires de fonds ciblant ces secteurs et ces étapes de croissance grâce au fonds Capital-risque Ontario.

Croissance Ontario continuera de mettre l'accent sur le soutien au développement d'un secteur de capital-risque durable et à long terme en Ontario dans le but de créer un environnement au sein duquel les entreprises technologiques peuvent prospérer, ce qui permettra en retour de faire croître l'économie de l'Ontario et de créer des possibilités d'emploi dans des secteurs économiques clés de la province. Dans le cadre de cet effort, Croissance Ontario aidera, au besoin, le ministère à examiner de meilleures façons de mesurer l'incidence des investissements gouvernementaux sur l'écosystème de capital-risque.

## **5.0 Analyse de l'environnement : Évaluation des problèmes auxquels fait face Croissance Ontario**

### **5.1 Facteurs externes**

En 2022, les investissements dans les entreprises ontariennes ont considérablement diminué par rapport aux niveaux record de 2021. Au total, la province a comptabilisé 4,25 milliards de dollars de financements de capital de risque, en baisse significative par rapport aux 9,2 milliards de dollars enregistrés en 2021, mais un total important représente néanmoins le deuxième total annuel le plus élevé jamais connu. La baisse de 2022 ne se produit que pour la deuxième fois depuis 2013, où les totaux annuels n'ont pas augmenté.

Bien que le total des capitaux investis en 2022 et le total des capitaux investis par transaction soient éclipsés par ceux de 2021, ils restent tout à fait impressionnants et constitueraient en fait des années record. Si 2021 est considéré comme un cas particulier, 2022 s'inscrit dans la continuité d'une augmentation annuelle régulière qui a débuté en 2014. Les montants des transactions se sont également maintenus à un niveau très élevé de 15 millions de dollars par contrat, soit 50 % de plus qu'en 2020 et plus du double qu'il y a cinq ans.

La répartition sectorielle demeure largement inchangées par rapport aux années précédentes, les entreprises de technologie Internet recevant la majeure partie du capital, les entreprises des sciences de la vie, la deuxième, bien que le total soit proportionnellement petit, et les entreprises de technologie propre arrivant loin derrière à la troisième position. Les entreprises de technologie Internet ont reçu 87 % (3,7 milliards de dollars), les sociétés de sciences de la vie ont chuté à

4 % (180 millions de dollars) et les technologies représentaient entre 1 et 2 %. Les financements de capital de risque ont privilégié les phases avancées tout au long de 2022, avec environ 80 % des investissements en capital dans les phases d'expansion et les phases plus avancées. Les 20 % restants sont la combinaison de la phase initiale et de la phase de démarrage.

Les capitaux d'investissement en 2022 provenaient principalement de fonds de placement canadiens et américains, avec respectivement 30 % et 51 % du total des fonds attribués. Encore une fois, les entreprises canadiennes sont grandement ciblées à titre d'objectifs de placement par les fonds américains. Souvent, avec des capitaux plus importants, un taux de change favorable et de vastes réseaux à l'intérieur et à l'extérieur de la Silicon Valley, les investisseurs américains constituent de précieux partenaires pour les entreprises émergentes. Les fonds provenant des États-Unis ont participé à moins de transactions, mais ont contribué beaucoup plus de capital que les gestionnaires locaux. Malgré la disponibilité des capitaux étrangers, une infrastructure locale de capital-risque et un climat d'investissement solides s'avèrent toujours vitaux, particulièrement pour les investissements en phase avancée, afin de bâtir en Ontario des entreprises concurrentielles à l'échelle mondiale, et non « semer » les entreprises et les voir déménager et croître ailleurs au fil du temps (p. ex., aux États-Unis).

### **Perspectives économiques**

Selon les rapports de la TD<sup>5</sup>, l'économie mondiale ralentit. Le choc au niveau de l'offre d'énergie en Europe a réduit la capacité productive de l'économie. Un appui budgétaire continu est probablement requis pour la conservation des travailleurs et pour compenser les coûts énergétiques élevés. La Chine a repris l'avant-scène en assouplissant, à la surprise générale, sa stratégie zéro COVID stricte; toutefois, les tendances à la baisse de la croissance devraient se poursuivre jusqu'en 2023, sous l'effet du fléchissement des marchés immobiliers et de la baisse de la confiance des consommateurs. Les autorités monétaires du monde entier recherchent un « atterrissage en douceur » en réduisant suffisamment la demande pour réduire les pressions inflationnistes, qui n'ont jamais été aussi élevées depuis 40 ans, sans pour autant faire tomber leur économie en récession prolongée ou profonde.

En Amérique du Nord, les banques centrales ont resserré leurs taux directeurs pour calmer la flambée d'inflation alimentée par un retour des activités de consommation post-confinement et des économies excédentaires. Pour briser ce cycle d'« inflation par la demande », on s'attend à une stagnation au cours des deux prochaines années avec un taux de chômage croissant. L'inflation des

---

<sup>5</sup> Les rapports de la TD comprennent les perspectives économiques trimestrielles au Canada (21 septembre 2021), Services économiques TD : Dollars and Sense (7 février 2023); les perspectives économiques provinciales (19 décembre 2022); et les questions et réponses sur les enjeux économiques et financiers (17 août 2022).

prix à la consommation semble atteindre son maximum. Avec la levée des restrictions en matière de santé publique plus tôt cette année, la mobilité a augmenté, propulsant les dépenses, les bénéfices des entreprises et les revenus nominaux. Les prix élevés des marchandises de base ont soutenu le taux d'expansion du Canada cette année. Un deuxième semestre intense augmentera probablement la croissance annuelle moyenne du PIB d'environ 3 % en 2022, ce qui fera du Canada un acteur de premier plan sur la scène mondiale, avant de ralentir à moins de 1 % en 2023 et en 2024.

Après un solide troisième trimestre en 2022, la croissance économique de l'Ontario est sur le point de ralentir brusquement au cours des prochains trimestres, alors que les ménages très endettés de la province réduisent leur consommation face à la hausse des coûts d'emprunt et à la baisse de la richesse, et à mesure que la croissance ralentit aux États-Unis. Si l'on se fie aux données sur le PIB national, ce déclin a déjà commencé, les secteurs de la construction, de l'industrie manufacturière, des finances, de l'assurance et de l'immobilier étant les plus touchés. Le moteur d'emploi de l'Ontario est passé en marche arrière, ce qui efface une partie des gains réalisés après la réouverture des industries plus tôt dans l'année.

<b>Prévisions économiques en Ontario</b>			
[Variation moyenne annuelle en %, sauf indication contraire]			
Indicateurs économiques	2022	2023	2024
PIB réel	3,3	0,3	0,2
PIB nominal	9,3	2,5	2,6
Emploi	4,2	0,0	0,0
Taux de chômage (%)	5,7	6,5	7,0
Mises en chantier (en milliers)	93,0	86,5	82,5
Prix des maisons existantes	4,5	-11,4	1,7
Ventes de maisons	-32,7	-15,5	24,4
Source : Statistique Canada, SCHL, ACI, Prévisions des Services économiques TD			

L'Association canadienne du capital de risque et d'investissement a signalé que le financement du capital-risque au Canada était retombé à ses niveaux d'avant la pandémie au début de l'année, alors que le ralentissement technologique a frappé les entreprises privées. Le gonflement des évaluations sur les marchés public et privé au cours des deux premières années de la pandémie a été largement reconnu, en rétrospective, comme un moment unique dans lequel un passage mondial aux services numériques coïncidait avec des taux d'intérêt historiquement bas. Compte tenu des circonstances s'accompagnant, en 2021, d'un niveau record d'investissement en capital-risque au Canada de plus de 14 milliards de dollars, les nouveaux records ne reviendront probablement pas de sitôt. On s'attend à ce que les investissements en capital-risque au Canada en 2022 diminuent d'environ un tiers par rapport aux niveaux de 2021.



Il se peut maintenant qu'il y ait une évaluation plus réaliste, car les gestionnaires d'actifs prennent le temps de digérer la fin de la pandémie et de réfléchir à la suite des événements. Le financement du capital-risque sera probablement encore plus difficile après l'effondrement des évaluations dans l'ensemble du secteur. Certains gestionnaires d'actifs ont peut-être investi dans trop d'entreprises et n'ont pas réservé suffisamment de capital pour les financements de suivi, ce qui permet aux entreprises financées par capital-risque de survivre à une récession probable. Bien que les déclarations provisoires puissent sembler solides sur papier, les évaluations devraient se détériorer. Certains gestionnaires d'actifs n'ont pas non plus ajusté leur position autant qu'ils auraient dû le faire pour verrouiller les gains.

Croissance Ontario continuera de gérer les risques de son portefeuille d'investissements en diversifiant ses investissements de fonds, en gérant les changements progressifs des risques grâce à des engagements dans de nouveaux fonds et au « rythme » de ces investissements. Cette approche sera correctement équilibrée grâce aux objectifs de nos politiques publiques visant à construire un écosystème capital-risque plus puissant et plus résistant en Ontario et au Canada, et continuera à aider à financer des entreprises ontariennes à haut potentiel dans des secteurs stratégiques clés. Nous surveillerons de près les risques du marché, les incidences des pressions inflationnistes, le renforcement des politiques monétaires et l'expansion des politiques budgétaires sur nos investissements, et nous ajusterons nos stratégies d'investissement en conséquence afin d'atteindre les objectifs des nos politiques publiques.

## **5.2 Facteurs internes**

À titre d'organisme du gouvernement de l'Ontario, Croissance Ontario doit rendre compte de ses activités, ses opérations et ses résultats, lesquels peuvent subir les contrecoups des changements apportés dans les orientations et les politiques gouvernementales. Croissance Ontario continuera de satisfaire ses objectifs commerciaux en respectant les directives gouvernementales applicables et les exigences en matière de production de rapports.

## **6.0 Orientations stratégiques pour 2023-26**

La lettre d'orientation annuelle du ministre la plus récente pour Croissance Ontario (anciennement appelée la lettre de mandat annuelle de l'organisme), qui couvre l'exercice 2022-2023, a été reçue le 30 septembre 2022 et définit plusieurs priorités à l'échelle du gouvernement pour tous les organismes<sup>6</sup>, ainsi que des priorités spécifiques pour Croissance Ontario.

---

<sup>6</sup> Puisque les organismes doivent agir dans l'intérêt des Ontariens en faisant preuve d'efficacité et d'efficacités et en optimisant les ressources pour les contribuables, les priorités à l'échelle du gouvernement comprennent 1) la compétitivité, la durabilité et la gestion des dépenses, 2) la transparence et la responsabilisation, 3) la gestion des risques, 4) la gestion de la main-d'œuvre, 5) la diversité et l'inclusion, 6) la collecte de données, et 7) la prestation numérique et les services à la clientèle.

Par conséquent, les orientations stratégiques de 2023-2026 de Croissance Ontario ont été élaborées en conformité avec les priorités énumérées dans la nouvelle lettre de mandat de l'organisme et les activités de l'entreprise se concentreront sur les orientations stratégiques suivantes :

- gérer le portefeuille d'investissements et les activités opérationnelles de Croissance Ontario de manière prudente et rentable en utilisant les recettes autogénérées pour couvrir les activités de l'organisme;
- soutenir la création d'un écosystème du capital-risque en Ontario et investir stratégiquement dans les fonds de capital-risque, tout en maintenant le taux élevé de rendements positifs nets de Croissance Ontario pour la province;
- s'assurer que les placements du fonds Capital-risque Ontario et du fonds Capital-risque Ontario II sont conformes au Cadre stratégique pour l'investissement qui garantit que les investissements continuent de s'harmoniser aux priorités actuelles du gouvernement, y compris, notamment, la commercialisation et la conservation de la propriété intellectuelle en Ontario et le soutien des fonds de capital-risque axés sur la croissance essentiels aux entreprises ontariennes qui prennent de l'importance à l'échelle internationale; et
- Travailler de concert avec Investissements Ontario pour harmoniser les efforts d'attraction des investissements afin de soutenir la croissance des entreprises locales. Veuillez noter qu'Investissements Ontario est un organisme d'attraction des investissements qui offre principalement des programmes de soutien aux entreprises, comme des prêts, des subventions, des subventions salariales et des crédits d'impôt, tandis que Croissance Ontario s'efforce de faire des investissements auprès des gestionnaires de fonds et des entreprises de démarrage basés en Ontario ou axés sur l'Ontario. Croissance Ontario se réjouit de travailler en collaboration avec Investissements Ontario dans des domaines d'intérêt mutuel.

À l'appui des orientations stratégiques, les activités de l'entreprise ont été regroupées en deux catégories : (1) les activités opérationnelles de Croissance Ontario et (2) le portefeuille d'investissements de Croissance Ontario. Les mesures de rendement et les objectifs ont été établis en conséquence et sont décrits dans le tableau ci-dessous :

## Activités d'exploitation de Croissance Ontario

Objectif	Mesures du rendement	Nouveaux objectifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à la gestion efficiente et efficace des activités d'exploitation de Croissance Ontario, y compris sa participation à titre de société en commandite dans des fonds gérés à l'externe et le reste des coinvestissements directs du FODTE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les charges d'exploitation rajustées de Croissance Ontario (déduction faite des remboursements reçus et des moins-values) en pourcentage du capital engagé aux fonds d'investissement.</li> <li>• Respect des exigences législatives.</li> <li>• Une attestation de conformité est soumise au ministère chaque année pour confirmer que Croissance Ontario respecte de façon substantielle toutes les directives et politiques gouvernementales applicables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte tenu du fait que le nombre d'engagements d'investissements devrait augmenter considérablement au cours des prochaines années grâce au fonds Capital-risque Ontario, les charges d'exploitation ajustées en pourcentage du capital engagé ne devraient pas dépasser 0,575 %, ce qui correspond au point médian entre 0,40 % et 0,75 % des frais de gestion habituellement imputés par le fonds de fonds.</li> <li>• Plan d'activités annuel et rapport annuel présentés le 1<sup>er</sup> mars et dans les 120 jours suivant la fin de l'exercice financier respectivement.</li> <li>• Attestation de conformité soumise au ministère avant l'échéance prévue.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la poursuite des services commerciaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de roulement du personnel.</li> <li>• Le manuel des procédures internes est révisé et mis à jour tous les ans.</li> <li>• Le plan de poursuite des activités est remis tous les ans au ministère.</li> <li>• Un tableau détaillé de l'évaluation des risques est remis au ministère deux fois par année.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le taux de roulement annuel du personnel doit être inférieur à 15 %.</li> <li>• La mise à jour annuelle du manuel des procédures internes est terminée.</li> <li>• La mise à jour annuelle du plan de poursuite des activités est terminée.</li> <li>• Les mises à jour semestrielles de l'évaluation des risques (en mars et en septembre) sont terminées.</li> </ul>

## Portefeuille d'investissements de Croissance Ontario

Objectif	Mesures du rendement	Nouveaux objectifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce que le portefeuille d'investissements soit suffisamment diversifié pour atténuer les risques financiers tout en soutenant les politiques de capital-risque de la province.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de nouveaux investissements des fonds stratégiques effectués conformément aux politiques de capital-risque et au cadre d'investissement de la province.</li> <li>• Cadre stratégique pour l'investissement revu annuellement avec le ministre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un minimum de trois nouveaux engagements de fonds par exercice financier pris dans deux ou trois secteurs cibles, conformément au cadre d'investissement, le nombre de nouveaux engagements de fonds au cours des prochaines années dépendant du capital restant disponible et du niveau d'activité de financement sur le marché.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir un multiple des capitaux net positif dans l'ensemble du portefeuille d'investissements de Croissance Ontario.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Regrouper un multiple des capitaux net pour le portefeuille d'investissements de Croissance Ontario.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir un multiple des capitaux moyen net d'au moins 1,20 x.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire le suivi trimestriel des activités du portefeuille et produire des rapports annuels sur les indicateurs de rendement clés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous réserve de l'entente de partenariat respectives de chaque investissement, obtenir tous les trimestres ou tous les ans les principaux indicateurs de rendement et autres paramètres pertinents auprès des gestionnaires de fonds; examiner les conventions de société en commandite et veiller à ce qu'elles soient respectées; recueillir des renseignements sur le marché en ce qui concerne les engagements et les placements du fonds.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque trimestre, les sommaires du portefeuille, y compris les sommaires des activités et les sommaires financiers, sont reçus. Tous les ans, les indicateurs de rendement clés sont inclus dans les sommaires trimestriels du portefeuille de chaque gestionnaire de fonds.</li> </ul>

Objectif	Mesures du rendement	Nouveaux objectifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>Répondre aux appels de capitaux des fonds gérés à l'externe dans les délais requis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage des appels de capitaux auxquels on a répondu dans les délais requis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la plupart des cas (95 % ou plus), les appels de capitaux sont effectués dans les délais requis par les gestionnaires de fonds respectifs.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir des relations et des réseaux clés (avec les gestionnaires de fonds de capital-risque, les entreprises technologiques, les investisseurs institutionnels, les associations de capital-risque, les associations d'investisseurs providentiels et les organismes axés sur l'innovation) permettant de recueillir des renseignements sur le marché afin de cerner les possibilités d'engagements d'investissement et de concevoir des politiques publiques en matière de capital-risque.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de réunions avec des investisseurs potentiels, des gestionnaires de fonds et d'autres intervenants du secteur du capital-risque.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'engager auprès d'un minimum de 12 gestionnaires de fonds par année qui lèvent activement des fonds et qui recherchent un engagement en matière d'investissement de la part de Croissance Ontario.</li> <li>Organiser au moins 50 réunions par année avec d'autres relations et réseaux clés.</li> <li>Organiser des réunions semestrielles avec Investissements Ontario pour échanger des renseignements sur l'attraction des investissements et explorer les occasions de partenariat.</li> </ul>

## 7.0 Aperçu de l'évaluation et de la gestion des risques à l'échelle de l'organisme

Facteur de risque	Description	Probabilité d'occurrence	Incidence si le risque se produit	Stratégie d'atténuation
Risque associé aux ressources humaines	Risque que Croissance Ontario perde ses principaux cadres supérieurs ou n'ait pas les ressources humaines nécessaires pour s'acquitter de son mandat.	Élevé	Élevé	Examiner les besoins organisationnels sur une base annuelle et continuer de travailler avec le ministère pour obtenir l'approbation des ETP supplémentaires et pour prendre d'autres mesures correctives au besoin.
Risque financier	Une éventuelle faiblesse des marchés financiers pourrait faire en sorte qu'il soit plus difficile de recouvrer les placements de Croissance Ontario en procédant à des sorties.	Moyen	Élevé	Croissance Ontario surveille le rendement de son portefeuille de placements en examinant les rapports d'évaluation semestriels du FODTE fournis par son fournisseur de services externe ainsi que les rapports trimestriels présentés par les gestionnaires de fonds. Toute situation susceptible de nuire au portefeuille est examinée et un plan d'action est élaboré afin de remédier le mieux possible à cette situation.
Risque opérationnel	Risque de continuité des opérations en cas de sinistre ou d'autres événements.	Moyen	Moyen	Le plan de continuité des activités de Croissance Ontario est examiné, mis à jour et approuvé chaque année afin de s'assurer que l'organisme est prêt à faire face aux perturbations des conditions de travail habituelles. Des systèmes, des procédures et des

Facteur de risque	Description	Probabilité d'occurrence	Incidence si le risque se produit	Stratégie d'atténuation
				contrôles sont en place et le personnel clé a reçu la préparation nécessaire pour assurer la continuité des opérations.
Risque stratégique (changements apportés aux politiques)	Les changements apportés par la province aux politiques actuelles en matière de capital-risque pourraient entraîner des changements additionnels aux responsabilités de Croissance Ontario.	Moyen	Élevé	Surveiller et évaluer les questions d'élaboration de politiques pour soutenir les politiques et les plans provinciaux en matière de capital-risque et y répondre. Fournir une analyse technique et des conseils pour soutenir le processus d'élaboration des politiques.

## 8.0 Ressources humaines

Les équivalents temps plein (« ETP ») de Croissance Ontario sont inclus dans le compte global des ETP du ministère. Le ministère récupérera la totalité du coût de huit (8) postes et des frais généraux associés auprès de Croissance Ontario. Seulement un (1) de ces postes est exclu de la négociation collective. Les employés sont rémunérés conformément à la partie III de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario* et les employés qui gagnent plus de 100 000 \$ par an sont assujettis à la *Loi de 1996 sur la divulgation des traitements dans le secteur public* (Ontario).

Les niveaux de dotation en personnel de Croissance Ontario sont allégés par rapport à ceux des organismes publics ayant des mandats de développement économique similaires, comme la BDC et Investissement Québec. Étant donné que le gouvernement a approuvé la mise en œuvre du fonds Capital-risque Ontario de 300 millions de dollars, l'organisme continue de travailler avec le ministère pour obtenir l'approbation d'autres ETP et réduire le risque de départs de membres du personnel clés. Par conséquent, avec le modèle de dotation

allégé actuel et pour contribuer à assurer des opérations prudentes, Croissance Ontario continue de bénéficier du soutien d'un nombre limité de fournisseurs de services externes qui possèdent des connaissances spécialisées en matière d'évaluation de fonds, de coplacements directs et de placements de fonds, ainsi que des services de vérification et de comptabilité.

Croissance Ontario travaille en collaboration avec l'Unité des activités stratégiques des ressources humaines du ministère pour mettre en œuvre et appliquer les stratégies, les politiques et les pratiques en matière de ressources humaines de la province.

## 9.0 Plan de communication

Comme le prévoit le protocole d'entente entre le ministre et le président du conseil d'administration (le « PE »), Croissance Ontario travaille en étroite collaboration avec le ministère lorsque des communiqués de presse ou des annonces doivent être diffusés au public, y compris aux intervenants du secteur, conformément au protocole de communication avec le public du PE. Dans le cadre du PE, le sous-ministre du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « ministère ») doit s'assurer que le ministère fournit des services de communication à Croissance Ontario, notamment la rédaction de communiqués de presse relatifs aux investissements de capital-risque de Croissance Ontario, sous réserve de l'approbation du ministère et de Croissance Ontario. Comme indiqué précédemment, Croissance Ontario continuera de collaborer avec les gestionnaires de fonds sélectionnés et le ministère pour annoncer publiquement les engagements d'investissement pris en vertu du fonds Capital-risque Ontario.

Les mises à jour concernant Croissance Ontario se trouvent sur son site Web, à l'adresse [www.ventureontario.ca/fr](http://www.ventureontario.ca/fr). Le site comprend le plan d'activités annuel, le rapport annuel et les renseignements pertinents sur le portefeuille, y compris les nouveaux investissements et les sorties réussies relatifs à Croissance Ontario. Les états financiers de Croissance Ontario figurent aussi dans le deuxième volume des Comptes publics de l'Ontario.

Les mises à jour relatives aux fonds gérés à l'externe sont accessibles sur les sites Web ci-dessous.

Fonds gérés à l'externe	Site Web
FOCR	<a href="http://www.ovcf.com">www.ovcf.com</a>
NVCF	<a href="http://www.northleafcapital.com">www.northleafcapital.com</a>
Démarrage et expansion I	<a href="http://www.suv.vc">www.suv.vc</a>
Yaletown I et II	<a href="http://www.yaletown.com">www.yaletown.com</a>
Lumira III et Lumira IV	<a href="http://www.lumiraventures.com">www.lumiraventures.com</a>
Genesys III	<a href="http://www.genesyscapital.com">www.genesyscapital.com</a>
Amplitude I	<a href="https://amplitudevc.com/fr">https://amplitudevc.com/fr</a>



Fonds gérés à l'externe	Site Web
Whitecap V	<a href="https://whitecapvp.com/">https://whitecapvp.com/</a>
Fonds Climate Innovation Capital	<a href="https://climateic.com/">https://climateic.com/</a>
Fonds Maverix I	<a href="https://www.maverixpe.com/">https://www.maverixpe.com/</a>
Fonds d'investissement Panache Ventures II	<a href="https://www.panache.vc/fr/home">https://www.panache.vc/fr/home</a>

Croissance Ontario répond aux demandes de renseignements que lui fait parvenir le public au sujet de son mandat et de ses responsabilités, en temps voulu et dans des formats accessibles comme demandé.

## 10.0 Aperçu des résultats de 2022-2023

Dans la lettre de l'an dernier du mandat de 2021-2022, le gouvernement a inclus un certain nombre de priorités générales pour tous les organismes afin de veiller à ce que ceux-ci agissent dans l'intérêt supérieur de la population ontarienne en étant efficaces, efficients et en optimisant les ressources pour les contribuables. Par conséquent, Croissance Ontario a mené ses activités en harmonie avec ces priorités, notamment :

### 1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses

- Exercer les activités de Croissance Ontario dans le cadre des allocations qui lui sont attribuées, et dans le cadre du budget approuvé par le conseil.
- Repérer les possibilités d'investissement à fort potentiel, les pratiques novatrices et (ou) la viabilité améliorée du programme et aller de l'avant à ces égards.
- Se conformer à l'orientation applicable associée à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement et aux mesures provisoires pour les biens immobiliers pour les bureaux des organismes.
- Travailler avec le ministère, le cas échéant, pour faire avancer le *plan d'action Faire progresser l'Ontario*.

### 2. Transparence et responsabilisation

- Respecter les directives et les politiques gouvernementales applicables ainsi qu'assurer la transparence et la responsabilisation en matière de présentation de rapports.
- Respecter les exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, les normes et pratiques comptables et le cadre éthique de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*, et réagir aux conclusions de la vérification, le cas échéant..
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour soutenir efficacement le rôle du conseil d'administration dans la gouvernance et la responsabilisation de l'organisme.

### **3. Gestion des risques**

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace pour la détermination, l'évaluation et l'atténuation des risques, notamment la planification des situations d'urgence et l'intervention dans de telles situations, y compris, notamment, la pandémie de COVID-19.
- Élaborer un plan de continuité des activités qui désigne les services et le personnel critiques/essentiels

### **4. Gestion de la main-d'œuvre**

- Optimiser la capacité organisationnelle de Croissance Ontario pour favoriser la meilleure prestation possible des services publics.
- Moderniser et redéployer les ressources dans les domaines prioritaires au moment ou à l'endroit où elles sont requises.

### **5. Collecte de données**

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données dans la prise de décisions, le partage de renseignements et la présentation de rapports, notamment en tirant parti des solutions de données existantes ou nouvelles pour informer les rapports axés sur les résultats et améliorer la prestation des services.
- Appuyer les exigences en matière de transparence et de protection des renseignements personnels dans le cadre du travail sur les données et du partage de données avec le ministère, le cas échéant.

### **6. Prestation numérique et service à la clientèle**

- Utiliser différentes approches ou différents outils pour assurer la prestation des services et le respect des normes de service dans toutes les situations, notamment durant la pandémie de COVID-19.

### **7. Diversité et inclusion**

- Élaborer et encourager des initiatives relatives à la diversité et à l'inclusion qui favorisent un milieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.
- Faire preuve de leadership dans un environnement inclusif exempt de harcèlement.
- Adopter un processus de consultation à propos de l'inclusion pour s'assurer que toutes les voix sont entendues dans le but d'éclairer l'élaboration des politiques et la prise de décisions.

### **8. Reprise suite à la pandémie de COVID-19**

- Déterminer les méthodes opérationnelles (numériques ou autres) qui ont évolué depuis le début de la pandémie de COVID-19 et les poursuivre.
- Soutenir les efforts de reprise après la pandémie de COVID-19.

Au moment de la rédaction du présent rapport, Croissance Ontario a atteint la quasi-totalité de ses objectifs financiers de 2022-2023 (c.-à-d. du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023) :

### Activités d'exploitation de Croissance Ontario

Objectif	Mesures du rendement	Objectifs établis dans le plan d'activités précédent	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à la gestion efficiente et efficace des activités d'exploitation de Croissance Ontario, y compris sa participation à titre de société en commandite dans des fonds gérés à l'externe et le reste des coinvestissements directs du FODTE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les charges d'exploitation rajustées de Croissance Ontario (déduction faite des remboursements reçus et des moins-values) en pourcentage du capital engagé aux fonds d'investissement.</li> <li>• Respect des exigences législatives.</li> <li>• Une attestation de conformité est soumise au ministère chaque année pour confirmer que Croissance Ontario respecte de façon substantielle toutes les directives et politiques gouvernementales applicables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les charges d'exploitation ajustées en pourcentage du capital engagé ne doivent pas dépasser 0,575 %, ce qui correspond au point médian entre 0,40 % et 0,75 % des frais de gestion habituellement imputés par le fonds de fonds.</li> <li>• Plan d'activités annuel et rapport annuel présentés le 1<sup>er</sup> mars et dans les 120 jours suivant la fin de l'exercice financier respectivement.</li> <li>• Attestation de conformité soumise au ministère avant l'échéance prévue.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les charges d'exploitation de Croissance Ontario comme pourcentage du capital engagé étaient de 0,36 %<sup>7</sup>.</li> <li>• Le plan d'activités et le rapport annuels sont soumis avant la date limite fixée.</li> <li>• Attestation de conformité soumise au ministère avant la date limite fixée.</li> </ul>

<sup>7</sup> Cette valeur est pour la période de douze mois ayant pris fin le 31 mars 2022 et est basée sur les derniers états financiers vérifiés.

Objectif	Mesures du rendement	Objectifs établis dans le plan d'activités précédent	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la poursuite des services commerciaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de roulement du personnel.</li> <li>Le manuel des procédures internes est révisé et mis à jour tous les ans.</li> <li>Le plan de poursuite des activités est remis tous les ans au ministère.</li> <li>Un tableau détaillé de l'évaluation des risques est remis au ministère deux fois par année.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le taux de roulement annuel du personnel doit être inférieur à 15 %.</li> <li>La mise à jour annuelle du manuel des procédures internes est terminée.</li> <li>La mise à jour annuelle du plan de poursuite des activités est terminée.</li> <li>Les mises à jour semestrielles de l'évaluation des risques (en mars et en septembre) sont terminées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un employé est actuellement en détachement, ce qui représente un taux de roulement annuel de 12,5 %.</li> <li>La mise à jour annuelle du manuel des procédures internes est terminée.</li> <li>La mise à jour annuelle du plan de poursuite des activités est terminée.</li> <li>Les évaluations semestrielles des risques ont été effectuées et déposées auprès du Comité de vérification et de gestion des risques.</li> </ul>

## Portefeuille d'investissements de Croissance Ontario

Objectif	Mesure de rendement	Objectifs établis dans le plan d'activités précédent	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce que le portefeuille d'investissements soit suffisamment diversifié pour atténuer les risques financiers tout en soutenant les politiques de capital-risque de la province.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de nouveaux investissements des fonds stratégiques effectués conformément aux politiques de capital-risque et au cadre d'investissement de la province.</li> <li>• Cadre stratégique pour l'investissement revu annuellement avec le ministre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un minimum de trois nouveaux engagements de fonds par exercice financier pris dans deux ou trois secteurs cibles, conformément au cadre d'investissement, le nombre de nouveaux engagements de fonds au cours des prochaines années dépendant du capital restant disponible et du niveau d'activité de financement sur le marché.</li> <li>• Examen du cadre d'investissement terminé avec le ministre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quatre nouveaux engagements de financement ont été officiellement pris à la date du présent rapport, conformément au cadre d'investissement.</li> <li>• Sont incluses les modifications du ministre au cadre d'investissement qui permettront à Croissance Ontario d'envisager un investissement dans les fonds d'actions de croissance et les fonds d'investissement à l'étape de croissance.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir un multiple des capitaux net positif dans l'ensemble du portefeuille d'investissements de Croissance Ontario.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Regrouper un multiple des capitaux net pour le portefeuille d'investissements de Croissance Ontario.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir un multiple des capitaux net d'au moins 1,20 x.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiple net des capitaux de 1,54 x au 31 mars 2022.<sup>8</sup></li> </ul>

<sup>8</sup> Le multiple des capitaux représente le rendement de Croissance Ontario avant les dépenses de l'organisme.

<b>Objectif</b>	<b>Mesure de rendement</b>	<b>Objectifs établis dans le plan d'activités précédent</b>	<b>Résultats</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire le suivi trimestriel des activités du portefeuille et produire des rapports annuels sur les indicateurs de rendement clés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sous réserve de l'entente de partenariat respective de chaque investissement, obtenir tous les trimestres ou tous les ans les principaux indicateurs de rendement et autres paramètres pertinents auprès des gestionnaires de fonds; examiner les conventions de société en commandite et veiller à ce qu'elles soient respectées; recueillir des renseignements sur le marché en ce qui concerne les engagements et les placements du fonds.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chaque trimestre, les sommaires du portefeuille, y compris les sommaires des activités et les sommaires financiers, sont reçus. Tous les ans, les indicateurs de rendement clés sont inclus dans les sommaires trimestriels du portefeuille de chaque gestionnaire de fonds.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les sommaires de portefeuille et les indicateurs de rendement clés annuels reçus de chaque gestionnaire de fonds.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Répondre aux appels de capitaux des fonds gérés à l'externe dans les délais requis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage des appels de capitaux auxquels on a répondu dans les délais requis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le gestionnaire de fonds doit répondre à tous les appels de capitaux dans les délais requis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Presque tous les appels de capitaux ont été satisfaits dans les délais requis.</li> </ul>

Objectif	Mesure de rendement	Objectifs établis dans le plan d'activités précédent	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir des relations et des réseaux clés (avec les gestionnaires de fonds de capital-risque, les entreprises technologiques, les investisseurs institutionnels, les associations de capital-risque, les associations d'investisseurs providentiels et les organismes axés sur l'innovation) permettant de recueillir des renseignements sur le marché afin de cerner les possibilités d'investissement et de déterminer les politiques publiques en matière de capital-risque.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de réunions avec des investisseurs potentiels, des gestionnaires de fonds et d'autres intervenants du secteur du capital-risque.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'engager auprès d'un minimum de 12 gestionnaires de fonds par année qui lèvent activement des fonds et qui recherchent un engagement en matière d'investissement de la part de Croissance Ontario.</li> <li>Organiser au moins 50 réunions par année avec d'autres relations et réseaux clés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être engagé auprès de plus de 20 gestionnaires de fonds actifs</li> <li>L'objectif minimal de 50 réunions avec d'autres relations et réseaux clés a été atteint.</li> </ul>

Pour recevoir une partie ou l'intégralité de ce rapport dans un autre format plus accessible, veuillez envoyer un courriel à l'adresse [ventureontario@ontario.ca](mailto:ventureontario@ontario.ca).

## **Annexe A : Information financière**

### **Dépenses de fonctionnement proposées, revenus projetés et exigences en matière de financement**

Croissance Ontario est un organisme provincial géré par un conseil d'administration. En vertu de la loi, elle est tenue de produire des états financiers pour chaque exercice, approuvés par son conseil d'administration, et de les soumettre au ministre dans les 120 jours qui suivent la fin de chaque exercice. Les états financiers résument les revenus et les dépenses de Croissance Ontario et sont présentés à l'Assemblée législative après approbation du ministre. Les états sont aussi inclus dans les Comptes publics de l'Ontario. Les résultats financiers de Croissance Ontario sont consolidés avec ceux de la province dans les comptes publics et le budget.

Le plan d'activités annuel de Croissance Ontario énonce ses dépenses de fonctionnement et ses revenus de l'exercice financier écoulé, les prévisions des trois prochains exercices, ainsi que les prévisions correspondantes des états de la situation financière<sup>9</sup>.

**Remarque** : En ce qui concerne l'état des résultats d'exploitation et variations dans l'excédent de fonctionnement cumulé, on ne fait pas de spéculation au sujet du revenu des placements, des gains/(pertes) enregistrés par les fonds, des dépréciations ou des gains (pertes) de change enregistrés par les fonds, subséquents à l'exercice terminé le 31 mars 2023. Les valeurs de ces actifs financiers ne sont maintenues que pour les besoins de la budgétisation.

---

<sup>9</sup> Ces états sont conformes aux normes comptables du secteur public.



Tableau 1 :

<b>États des dépenses de fonctionnement</b>	Résultats réels des premiers 6 mois de l'exercice	Prévisions pour les 12 mois de l'exercice	Prévisions pour les exercices se terminant le 31 mars		
			2023-2024	2024-2025	2025-2026
Les chiffres ne sont pas vérifiés (en milliers de dollars)	2022-2023	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
<b>Coûts de fonctionnement partagés avec le ministère :</b>					
Traitements et salaires	436	857	1 241	1 291	1 343
Avantages sociaux	47	111	167	181	188
Transport et communications	5	10	10	10	11
Services	46	85	89	94	99
Hébergement	–	102	107	113	118
Fournitures et matériel	11	12	13	13	14
<b>Total des remboursements au ministère</b>	<b>545</b>	<b>1 177</b>	<b>1 627</b>	<b>1 702</b>	<b>1 773</b>
<b>Autres dépenses de fonctionnement directes :</b>					
Gestion de la trésorerie droits	15	32	34	44	85
Frais de services professionnels <sup>10</sup>	264	695	666	699	739
Dépenses des membres du conseil et des comités	2	5	6	6	6
<b>Total – ACDF</b>	<b>281</b>	<b>732</b>	<b>706</b>	<b>749</b>	<b>830</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement directes</b>	<b>826</b>	<b>1 909</b>	<b>2 333</b>	<b>2 451</b>	<b>2 603</b>

<sup>10</sup> Les frais de services professionnels comprennent les fournisseurs de services externes qui possèdent des connaissances spécialisées en matière d'évaluation de fonds, de coplacement direct et de fonds de fonds, ainsi que des services de vérification et de tenue des comptes et des services juridiques.

Tableau 2 :

<b>États des résultats d'exploitation et variations dans l'excédent de fonctionnement cumulé</b>	Résultats réels des premiers 6 mois de l'exercice	Prévisions pour les 12 mois de l'exercice	Prévisions pour les exercices se terminant le 31 mars -----		
			2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026
Les chiffres ne sont pas vérifiés (dollars)					
	2022- 2023	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026
<b>Revenus :</b>					
Recouvrement des dépenses de la déclaration d'intérêt	22	22	–	–	–
Intérêts créditeurs	2 313	4 221	2 500	1 250	625
Revenu de placements des fonds	164	164	s.o.	s.o.	s.o.
Gains/(pertes) nets réalisés à la vente de placements des fonds	4 145	4 145	s.o.	s.o.	s.o.
Gains (pertes) sur devises	5 714	1 862	s.o.	s.o.	s.o.
	12 358	10 413	2 500	1 250	625
<b>Dépenses :</b>					
Remboursement au Ministère	545	1 177	1 627	1 702	1 773
Frais de gestion de la trésorerie	15	32	34	44	85
Frais de services professionnels	264	695	666	699	739
Frais du conseil d'administration et des comités	2	5	6	6	6
Créances irrécouvrables – FODTE	5	5	s.o.	s.o.	s.o.
	831	1 914	2 333	2 451	2 603
Excédent de fonctionnement pour la période	11 527	8 499	167	(1 201)	(1 978)
Excédent de fonctionnement accumulé – début	486 909	486 909	495 408	495 575	494 374
<b>Excédent de fonctionnement accumulé – fin</b>	498 436	495 408	495 575	494 374	492 396

Tableau 3 :

États de la situation financière	Résultats réels des premiers 6 mois de l'exercice	Prévisions pour les 12 mois de l'exercice	Prévisions pour les exercices se terminant le 31 mars		
			2023-2024	2024-2025	2025-2026
Les chiffres ne sont pas vérifiés (dollars)					
<b>Actif financier :</b>					
<b>Espèces et quasi-espèces</b>	74 898	39 245	36 912	34 461	31 858
Titres négociables	278 800	284 345	240 132	196 764	139 483
Comptes débiteurs	1 692	2	2	2	2
Fonds ontarien de développement des technologies émergentes	2 742	2 742	2 742	2 742	2 742
Investissements dans les sociétés en commandite	141 402	169 974	216 687	261 305	319 211
	499 534	496 308	496 475	495 274	493 296
<b>Passif :</b>					
Comptes créditeurs et charges à payer	521	400	400	400	400
Excédent accumulé	499 013	495 908	496 075	494 874	492 896
<b>L'excédent accumulé comprend ce qui suit :</b>					
Excédent de fonctionnement accumulé	498 436	495 408	495 575	494 374	492 396
Gains/(pertes) sur réévaluation accumulée	577	500	500	500	500
	499 013	495 908	496 075	494 874	492 896

## Annexe B : Liste du portefeuille d'investissements de Croissance Ontario

Croissance Ontario a pris des engagements d'investissement pour les fonds énumérés ci-dessous, qui sont soit entièrement engagés ou en période d'investissement actif :

Fonds	Gestionnaire du fonds	Année décisive	Structure du fonds	Domaine d'investissement	Taille totale du fonds	Engagement d'investissement de Croissance Ontario
FODTE	Croissance Ontario	2009	Placement direct dans des entreprises	Technologies propres, sciences de la vie et technologies de la santé de pointe, médias numériques et secteurs des technologies de l'information et des communications	105 millions	105 millions
FOCR	Northleaf Capital Partners Ltd.	2008	Fonds de fonds <sup>11</sup>	Généraliste	205 millions	90 millions
NVCF	Northleaf Capital Partners Ltd.	2014	Fonds de fonds <sup>12</sup>	Généraliste	300 millions	50 millions
Démarrage et expansion I	ScaleUP Venture Partners, Inc.	2016	Placement direct dans des entreprises	TIC	106 millions	25 millions
Yaletown I	Yaletown Partners Inc.	2017	Placement direct dans des entreprises	TIC/Technologies propres	128 millions	20 millions

<sup>11</sup> Le FOCR investit principalement dans des fonds de capital-risque et fait des coplacements directs discrétionnaires dans des sociétés ontariennes.

<sup>12</sup> Le NVCF investit principalement dans d'autres fonds de capital-risque et fait des coplacements directs discrétionnaires dans des sociétés en Ontario et au Canada.

<b>Fonds</b>	<b>Gestionnaire du fonds</b>	<b>Année décisive</b>	<b>Structure du fonds</b>	<b>Domaine d'investissement</b>	<b>Taille totale du fonds</b>	<b>Engagement d'investissement de Croissance Ontario</b>
Lumira III	Lumira Capital Investment Management Inc.	2017	Placement direct dans des entreprises	Sciences de la vie	179 millions	23 millions
Genesys III	Genesys Capital Management (Fund III) Inc.	2016	Placement direct dans des entreprises	Sciences de la vie	107 millions	17 millions
Amplitude I	Amplitude Venture	2019	Placement direct dans des entreprises	Sciences de la vie	200 millions	10 millions
Yaletown II	Yaletown Partners Inc.	2021	Placement direct dans des entreprises	TIC/Technologies propres	130 millions	13 millions
Lumira IV	Lumira Capital Investment Management Inc.	2021	Placement direct dans des entreprises	Sciences de la vie	220 millions USD	11,7 millions USD
Whitecap V	Whitecap Management V Inc	2021	Placement direct dans des entreprises	Généraliste	140 millions	10 millions
Maverix	Fonds Maverix GP	2021	Placement direct dans des entreprises	Généraliste	368 millions de dollars US	15 millions de dollars US
CIC	Fonds Climate Innovation Capital GP	2022	Placement direct dans des entreprises	Technologies propres	75 millions de dollars US	5 millions de dollars US
Panache	Panache II GP Inc.	2022	Placement direct dans des entreprises	TIC	75 millions	7,5 millions

## **Annexe C : Gouvernance de l'organisme**

### **Ministre**

Chaque année, le ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « ministre ») est tenu de déposer le rapport annuel de Croissance Ontario devant l'Assemblée législative. Le ministre examine et approuve en outre le plan d'activités annuel de Croissance Ontario. Le ministre maintient également des communications avec Croissance Ontario, par l'entremise du président de son conseil d'administration, en ce qui a trait aux politiques gouvernementales et aux enjeux concernant Croissance Ontario.

### **Présidente**

Le président est responsable devant le ministre de l'exécution par Croissance Ontario de son mandat. Le président est chargé de fournir des conseils et de l'information au ministre sur les activités et les affaires de Croissance Ontario. En outre, le président assure la direction de Croissance Ontario.

### **Conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration de Croissance Ontario (le « conseil d'administration ») sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil et sont responsables devant le ministre, par l'entremise du président. Le conseil d'administration supervise la gestion des activités et des affaires de Croissance Ontario et veille à ce que le mandat de Croissance Ontario soit réalisé. Le conseil d'administration est composé à la fois de fonctionnaires employés par la Couronne et d'administrateurs indépendants.

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre et reçoit les rapports réguliers du président et chef de la direction et du personnel de Croissance Ontario concernant les activités de l'organisme et le respect des lois et des politiques applicables. Les normes de conduite des membres du conseil d'administration sont énoncées dans le code de déontologie approuvé par le conseil.

Le conseil d'administration a également deux comités qui l'aident à superviser la gestion de Croissance Ontario :

### **Comité de vérification et de gestion des risques**

Le comité de vérification et de gestion des risques étudie et recommande l'approbation par le conseil d'administration du plan annuel de vérification interne et reçoit des rapports des vérificateurs internes de Croissance Ontario et du vérificateur attitré en ce qui concerne les contrôles internes et les états financiers. Il examine également les politiques financières et les états financiers, puis les recommande au conseil d'administration. De plus, le comité de vérification et de gestion des risques examine

les principales stratégies de Croissance Ontario relatives aux risques et à leur atténuation.

### **Comité de gouvernance et des ressources humaines**

Le comité de gouvernance et des ressources humaines seconde le conseil d'administration 1) en traitant les questions associées aux structures et aux pratiques de gouvernance de Croissance Ontario et 2) en examinant les programmes et les pratiques en matière de ressources humaines de Croissance Ontario se rapportant à la rémunération, à l'évaluation du rendement et à la formation.

### **président et chef de la direction**

En vertu de la *Loi de 2008 sur la société Croissance Ontario* (la « Loi »), le président et chef de la direction est employé aux termes de la partie III de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario* et est nommé par le conseil d'administration. Le président et chef de la direction doit rendre compte au conseil d'administration de ce qui suit :

- gestion et administration de Croissance Ontario;
- supervision du personnel de Croissance Ontario.
- exécution des rôles et des responsabilités attribués par le conseil d'administration, la Loi et les autres directives gouvernementales applicables.

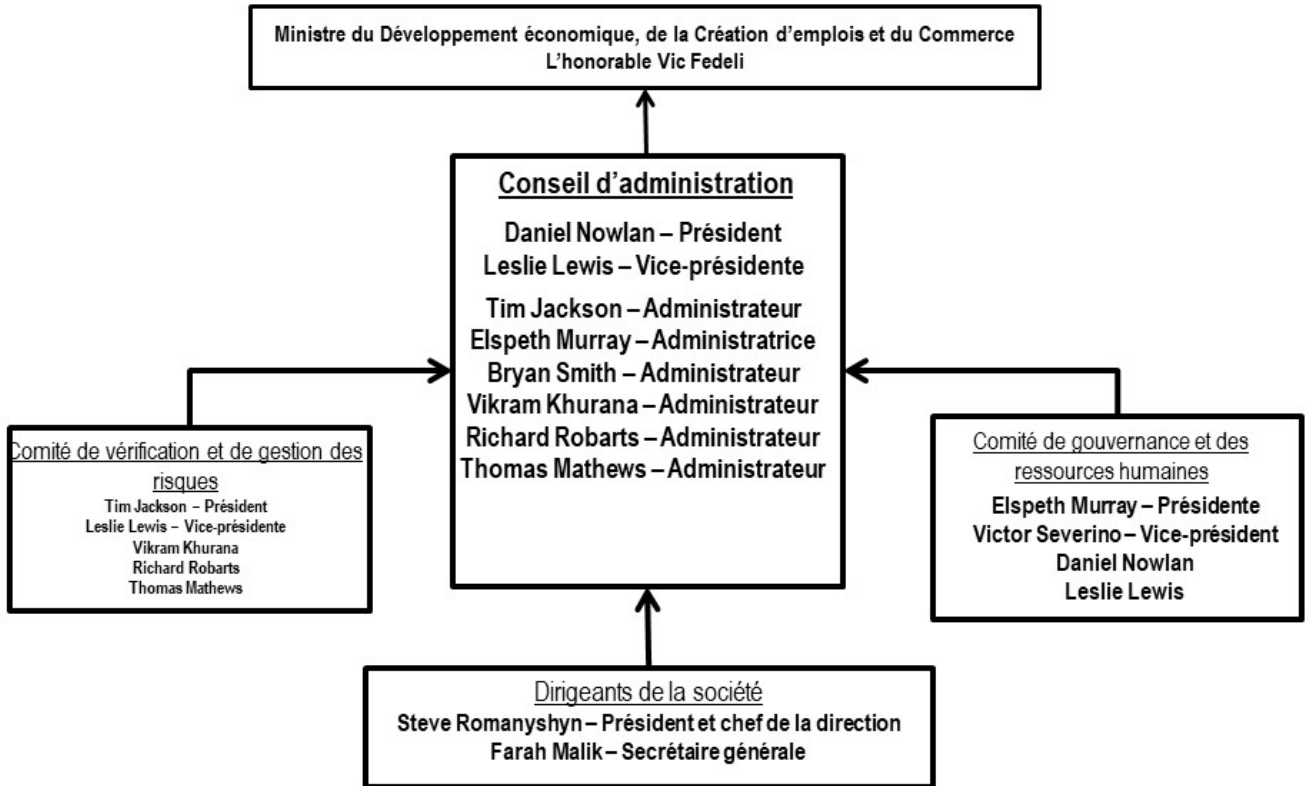
Le président et chef de la direction travaille sous la direction du président du conseil et du conseil d'administration pour mettre en œuvre les politiques et les décisions opérationnelles. Le président et chef de la direction rend compte des résultats de rendement de Croissance Ontario au conseil d'administration, directement ou par l'entremise du président.

### **Employés**

Tous les employés de Croissance Ontario sont des fonctionnaires employés en vertu de la partie III de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*. Le personnel s'acquitte des activités d'exploitation de Croissance Ontario sous la supervision du président et chef de la direction.

## Annexe D : Organigramme

### Croissance Ontario Organigramme<sup>13</sup>



<sup>13</sup> Mis à jour en date du 14 octobre 2022.